

BULLETIN DE SOUTIEN "Membre Bienfaiteur"

À renvoyer à :

Le Grain de Blé, 5 Cours Saint Damien, 72000 LE MANS

Si vous ne souhaitez faire aucun don avant le 31/12, vous pourrez devenir "membre adhérent" en versant une cotisation de 10€ dans le courant de l'année à venir et en particulier à l'approche de notre prochaine Assemblée Générale.

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/78, en vous adressant par écrit à l'Association *Le Grain de Blé*, vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant contenues dans notre fichier et demander leur rectification.

NOM :
Prénom :
Adresse :
CP - Ville :
Email :

N'hésitez pas à effectuer votre don *via* notre site internet... + PRATIQUE pour vous et pour nous !
> www.legraindeble.fr Règlement par carte bancaire sur une page sécurisée. Conditions fiscales identiques.

Je fais un don ponctuel par chèque

Montant de votre **don ponctuel** : 30 € 50€ 100€ 200€ Autre : _____ €

- ▶ Joindre votre chèque de ce montant à l'ordre de : Association *Le Grain de Blé*.
- ▶ Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal.

Date : _____

Signature : _____

Réservé à l'association

RF :

CHQ :



Je souhaite soutenir l'association *Le Grain de Blé* dans la durée et je choisis la simplicité avec le don régulier par prélèvement automatique

MANDAT DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE SEPA

- ▶ Vous recevez un reçu fiscal annuel.
- ▶ Joindre un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal.

Numéro de votre compte bancaire (IBAN) :

FR _____ | _____ | _____ | _____ | _____ | _____ | _____

Code international d'identification de votre banque (BIC) : _____

Montant de votre **don récurrent mensuel** : 5 € 15€ 30€ Autre : _____ €

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever, directement à partir de ce dernier, mon don mensuel en faveur de l'association *Le Grain de Blé* autour du 10 de chaque mois. Je pourrai suspendre cet accord à tout moment.

Bénéficiaire : *Le Grain de Blé*, 5-7 Cours Saint Damien, 72000 LE MANS – N°ICS : FR57ZZZ80588B

Date : _____

Signature : _____

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez *Le Grain de Blé* à communiquer ces informations à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions données. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date du débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Réservé à l'association

RUM :